Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A HOUSTON

Réunion du conseil consulaire
Vendredi 2 novembre 2018

Procès-verbal

La réunion du conseil consulaire de la 3ème circonscription des Etats-Unis (Houston, La Nouvelle-Orléans) se tient au Consulat général de France à Houston le 2 novembre 2018.

Sont présents :

Le président du conseil consulaire :
- M. Alexis ANDRES, consul général de France à Houston

La vice-présidente du conseil consulaire :
- Mme Eglantine CLOCHER

Les autres membres élus :
- M. Pierre GROSDIDIER
- M. Bertrand PELLETIER (par visioconférence)

Le consul général de France à La Nouvelle-Orléans :
- M. Vincent SCIAMA

La vice-consule du consulat général de France à Houston
- Mme Prudence PLESSIS

Membre invité sans voix délibérative :
- M. Damien REGNARD, sénateur représentant les Français établis hors de France

1. Ouverture de la séance et propos liminaires du président

Le président ouvre la séance à 9h. Il désigne Mme Prudence Plessis secrétaire de séance. Il constate que le quorum est réuni.

L'ordre du jour est adopté.

2. Rapport sur la situation des circonscriptions consulaires de Houston et La Nouvelle-Orléans

Les consuls généraux à Houston et La Nouvelle-Orléans présentent leurs rapports sur la situation des circonscriptions consulaires de Houston et La Nouvelle-Orléans.

Les membres du conseil consulaire interrogent le Consulat général de France à Houston sur la possibilité pour les « notary publics » américains de signer les certificats de vie. Cette procédure est normalement possible mais parfois pas reconnue par les caisses en France.

3. **Questions consulaires**

- Plan de sécurité des consulats et bilan de la saison des ouragans

Les consulats de France à Houston et La Nouvelle-Orléans ont présenté au conseil consulaire les évolutions de leurs plans de sécurité et les mesures mises en place pendant l'année 2018.

- Bilan après 5 mois de l'externalisation de la collecte des demandes de visas

Le président du conseil consulaire a présenté le bilan maintenant positif de l'externalisation après des débuts difficiles pour le prestataire.

- Fin du notariat consulaire à partir du 1er janvier 2019

Les conseillers consulaires demandent aux consulats de préciser les alternatives qui seront offertes aux Français des Etats-Unis. Plusieurs options sont en cours d'examen et font l'objet de discussions avec les chambres notariales en France.

- Préparation des élections européennes de 2019 et mise en place des commissions de contrôle

Le président du conseil consulaire présente la mise en place du Répertoire Electoral Unique et les modalités de mise en place et de fonctionnement des commissions de contrôle.

- Journées de Défense et Citoyenneté à l'étranger (point soulevé par Mme Eglantine CLOCHER)

Le président du conseil consulaire indique que le report de la JDC à l'étranger est maintenant la mesure à privilégier. Les conseillers consulaires déplorent la fin des JDC à l'étranger qui permettaient notamment de maintenir un lien citoyen avec la France.

4. **Questions diverses**

- Projet de budget de la sécurité sociale de 2019 (point soulevé par Mme Eglantine CLOCHER)
-

Les conseillers consulaires indiquent regretter le maintien de la CGS et la CRDS sur les revenus patrimoniaux des Français ne résidant pas dans l'espace économique européen.

- Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ((point soulevé par Mme Eglantine CLOCHER)

Les conseillers consulaires interrogent les consuls généraux sur une éventuelle renégociation de la convention fiscale de 1994 et la possibilité de communiquer aux Français de la circonscription des éléments sur une éventuelle double imposition en 2019 suite à la mise en place du prélèvement à la source.Le président du conseil consulaire indique que le consulat n'est pas compétent dans ce domaine.

5. Commémorations du 11 novembre

Les consuls généraux ont fait un point sur les commémorations du 11 novembre dans la circonscription et présenté les évènements qui auront lieu à cette occasion.

6. Date et lieu du prochain conseil consulaire

Le lieu et la date de la prochaine réunion du conseil consulaire seront fixés ultérieurement, en fonction notamment des échéances du STAFE.

La circonscription n'ayant pas d'allocataires, les conseillers consulaires confirment leur accord à ce que le conseil consulaire en formation affaires sociales ne soit pas réuni en 2018.

7. Rédaction et signature du procès-verbal

Le président clôt la séance à 11h.

M. Alexis ANDRES

M. Vincent SCIAMA

Mme Eglantine CLOCHER

M. Pierre GROSDIDIER

M. Bertrand PELLETIER